

Faire deux thèses pendant un seul doctorat ?

Par **Eric du 31**, le **24/05/2020** à **15:45**

Bonjour à tous,

Je suis un peu embêté par rapport au doctorat que je voudrais faire. J'aimerais travailler sur deux sujets juridiques liés au droit public, mais je ne sais pas s'il est possible, pendant son doctorat en droit, de rédiger deux thèses à la fois sous la tutelle d'un seul professeur ? Sachant que je ne suis pas intéressé par les bourses (donc pas d'octroi éventuel de deux bourses en même temps) ?

Merci par avance à vous tous ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/05/2020** à **08:00**

Bonjour

Pour commencer, je précise que je suis doctorant

[quote]

je ne sais pas s'il est possible, pendant son doctorat en droit, de rédiger deux thèses à la fois sous la tutelle d'un seul professeur ?

[/quote]

Je pense que vous n'avez pas encore conscience du travail que demande une thèse, mais c'est normal car il faut le vivre pour le comprendre.

En général, un doctorant en droit met entre 4 et 6 ans pour achever sa thèse.

La première année est presque entièrement dédiée aux recherches bibliographiques.

Lors de la deuxième et troisième année, c'est la recherche du plan.

Ce n'est qu'à partir de la quatrième année que l'on commence à rédiger si on est sûr de son plan.

Dans ces conditions, vous comprendrez qu'il n'est pas humainement possible de travailler sur deux projets de thèse à la fois même si les sujets sont liés.

Surtout qu'à côté de votre thèse, vous allez certainement donner des TD, ce qui prends du

temps (préparation des séances, correction des copies, répondre aux mails des étudiants).

Sans compter que si vous n'avez pas de contrat doctoral, vous allez devoir travailler à côté pour financer votre thèse (les chargés de TD vacataire sont rarement payer tous les mois mais plutôt tous les deux mois dans le meilleur des cas).

Vous serez peut être aussi amené à rédiger des articles ou à intervenir dans des colloques. Ce sera même vivement conseillé si vous souhaitez devenir enseignant-chercheur.

Bref, il n'est pas possible de faire deux thèses lors d'un même doctorat. Aucun professeur n'acceptera de vous encadrer sur deux travaux. Il vous faudra choisir un sujet. Pour l'autre sujet, vous pouvez plutôt envisager d'écrire des articles.